

LIGUE SUD JUDO - PROVENCE ALPES COTE D'AZUR DE JUDO
Fédération Française de Judo – Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées

**Pôle Espoirs
Nice 2022-2023**

Dossier de candidature

à retourner à la :

**Ligue PACA de Judo - Maison Régionale des Sports
809, Boulevard des Ecureuils - 06210 Mandelieu**

Ou par mail à l'adresse suivante : contact@judo-paca.com

Date limite de dépôt des dossiers : 30 avril 2022

Joindre les photocopies des bulletins scolaires du 1^{er} et 2^e trimestre

Vous souhaitez intégrer le Pôle Espoirs de Nice, l'entraîneur, responsable du Pôle Espoirs est :

Monsieur Gilles NAHON : **06-09-58-50-83** / Mail : gillesnahon@orange.fr

Le Pôle concerne principalement la population des Cadettes et Cadets, possibilités pour des minimes au collège.

Le Pôle Espoir de Nice est reconnu officiellement par le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports (fiche sur le portail du ministère) et la Fédération Française de Judo ; il est après le club, la première étape de la filière d'accession au haut niveau. Il permet aux jeunes de continuer de progresser et de vivre leur passion sportive tout en poursuivant leurs études. Il a été créé en septembre 1975. Il est implanté dans la cité mixte du Parc Impérial 2, avenue Paul Arène – 06000 Nice.

Sélection :

Chaque année, une journée de tests ainsi que le suivi annuel au cours des compétitions et des stages sportifs organisés par la Ligue, permettent de recruter les jeunes pour l'année suivante.

Si vous êtes intéressé(e) vous devez :

- Remplir le dossier d'inscription signé des parents, du président et du professeur de votre club.
- Retourner votre dossier d'inscription à la Ligue PACA, accompagné des photocopies des bulletins scolaires des 1^{er} et 2^{ème} trimestres de l'année en cours (par courrier postal ou par Mail)
- Le recrutement est réservé aux licenciés de la ligue.

Les tests de sélection se dérouleront le

11 mai 2022 de 13h30 à 16h30

Au Dojo du Lycée du Parc Impérial – 2 Avenue Paul Arène - 06000 Nice.

Entrée par installations sportives avenue Suzanne Lenglen

Siège de Marseille

4 Rue Ranque
13001 Marseille
Tel : 04.91.50.83.38

Siège de Mandelieu

Maison Régionale des Sports – Esterel Gallery
Boulevard des Ecureuils -06210 Mandelieu
Tel : 04.93.39.71.85

Mail : contact@judo-paca.com

Si vous êtes retenu(e) à l'issue des épreuves spécifiques judo, votre dossier sera présenté à la commission scolaire d'admission (Proviseur, Proviseur Adjoint, Conseiller Principal d'Éducation et Responsable du Pôle) qui se réunit à la mi-juin. Si vous êtes retenu(e) par la commission scolaire, vous recevrez un dossier vous indiquant les démarches à suivre.

Filières scolaires :

- **Collège** : 4^{ème} et 3^{ème}
- **Lycée** :
 - Secondes générales** : Choix des Langues vivantes A et B : Anglais – Allemand – Espagnol – Italien
 - 1^{ère} et Terminale Générale** : Avec les spécialités suivantes : (3 spécialités en première et 2 en terminale sur les 3 suivies en première) dans la mesure des possibilités de l'établissement
 - ✓ Arts : Cinéma – Audiovisuel
 - ✓ Histoire -géographie, géopolitique et sciences politiques
 - ✓ Humanités, littérature et philosophie
 - ✓ Langues, littératures et cultures étrangères et régionales : Espagnol
 - ✓ Langues, littératures et cultures étrangères et régionales : Anglais
 - ✓ Langues, littératures et cultures étrangères et régionales : Allemand
 - ✓ Langues, littératures et cultures étrangères et régionales : Italien
 - ✓ Langues, littératures et cultures étrangères et régionales : Langue non précisée
 - ✓ Mathématiques
 - ✓ Numérique et sciences informatiques
 - ✓ Physique-chimie
 - ✓ Sciences de la vie et de la Terre
 - ✓ Sciences économiques et sociales
 - 1^{ère} et Terminales technologiques** : STMG
- **BTS** :
 - ✓ Communication
 - ✓ Commerce international
 - ✓ Négociation et Digitalisation de la Relation Client

Internat :

- Accueil à partir du dimanche soir.
- Coût de l'internat environ 1 800 € par an.

Suivi scolaire :

- Emplois du temps aménagés pour permettre le suivi des entraînements et des compétitions
- Pas de cours le mercredi après-midi et le samedi matin.
- Soutien scolaire permanent avec cours de rattrapage grâce à un volume d'heures supplémentaires d'enseignements (HSE).
- Bulletins au mi- trimestre transmis aux dirigeants et aux familles Espace numérique de travail (E.N.T) et application (Pronote) permettant aux familles de suivre les notes, les devoirs et les absences, ainsi que de prendre contact avec les professeurs.
- Un coordinateur scolaire (Stéphane Etcheverry) assure le bon fonctionnement et la liaison avec tous les partenaires concernés.

Encadrement :

- Philippe BLANQUET Responsable des Pôles PACA.
- Gilles Nahon Responsable technique du Pôle de Nice.
- Lionel Bonhomme Conseiller Technique Sportif.
- Stéphane ETCHEVERRY Coordonnateur scolaire
- Intervention technique de professeurs de judo ponctuellement.

Entraînements :

- Les entraînements se déroulent dans le dojo du Lycée en semaine
- Les élèves sont libérés le vendredi après-midi pour effectuer un entraînement (obligatoire) dans leur club.
- Stages pendant les vacances scolaires.

Tournois de préparation :

- Programmation de tournois en plus des compétitions officielles.
- Prise en charge :
- Les tournois hors inter-région sud-est sont partiellement pris en charge par le Pôle
- Les tournois à l'intérieur de l'inter-région sud-est sont à la charge des familles.

Suivi sportif :

- Les judokas sont suivis à l'entraînement et pendant les compétitions qui sont mise au calendrier du Pôle Espoirs. Les Cadres du Pôle sont en relation avec les cadres techniques départementaux et les professeurs de clubs.
- En bonne harmonie avec les entraîneurs du Pôle Espoirs, les professeurs de clubs pourront coacher leurs élèves sauf sur les tournois Internationaux où une sélection du Pôle Espoirs sera représentée.

Le travail mis en place par les entraîneurs du Pôle Espoir doit rester une priorité sur les apports techniques et tactiques durant les compétitions.

Important : Il est à noter que deux licenciés de la ligue qui se rencontrent ne pourront être coachés par les cadres du Pôle et de la Ligue.

Suivi médical :

Les athlètes du Pôle bénéficient du suivi médical conforme aux textes en vigueur.

- 1 médecin référent
- 1 kinésithérapeute référent
- Possibilité d'un suivi psychologique si nécessaire.
- **Les athlètes listés du pôle devront effectuer les examens médicaux réglementaires imposés par le ministère.**

Renseignements pour le Pôle Espoirs de Nice :

- **Gilles NAHON :** 06-09-58-50-83 - Mail : gillesnahon@orange.fr

Rentrée scolaire POLE ESPOIRS NICE

2022-2023

Dossier d'inscription

Date limite de dépôt des dossiers : 30 avril 2022

(Avec les 2 premiers bulletins scolaire).

Nom : Prénom :.....
Adresse :.....
Ville : Code postal : Téléphone :
Mail du candidat :.....@.....
Mail du père :@.....
Mail de la mère :@.....
Date de naissance : Lieu :
Catégorie de poids : Grade :
Nom et adresse du club :

Section scolaire souhaitée au Lycée du Parc Impérial

Classe : Option : **LV1** : **LV2** :

Situation souhaitée : interne ½ pensionnaire Externe

Autorisation parentale

Je soussigné autorise mon fils/ma fille à faire acte de candidature au Pôle Espoir de Nice.

Signature des parents :

Autorisation du club

Je soussigné agissant en qualité de président ou de professeur de l'association autorise mon sociétaire à faire acte de candidature au Pôle Espoir de Nice

Signature du Président ou professeur du club :

Nom et prénom du professeur du club :

Email professeur du club :@..... Téléphone :

Palmarès sportif : Palmarès sportif : 2 meilleures performances

Année	Cat. de Poids	Cat. d'âge	Nom du championnat	Place

Avis de la ligue

Avis : Favorable Défavorable

Signature et cachet